

Session plénière du 12 décembre 2024

Réunis ce jeudi 12 décembre en session plénière, les élus du conseil départemental ont adopté des décisions dans le domaine de l'exécution budgétaire 2025 et dressé un premier bilan du projet de mandat « Le Loir & Cher en action ».

Exécution budgétaire 2025 avant vote du budget primitif

En raison du décalage du vote du budget primitif 2025 du département à la date du 6 février 2025 afin de permettre de disposer des éléments définitifs inscrits dans la loi de finances, à l'issue du processus parlementaire, il a été néanmoins décidé le début de l'exécution budgétaire 2025 conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur à savoir dans la limite de 25% de chaque fraction du budget voté en 2024.

Par ailleurs, afin de pouvoir engager certaines opérations avant le vote du budget primitif, ou poursuivre leur étude, il a été procédé au vote de nouvelles [autorisations de programme \(AP\)](#) et [autorisations d'engagement \(AE\)](#). Une nouvelle AP a ainsi été adoptée au titre du programme de construction de la médiathèque départementale sur l'actuel site des archives contemporaines de Vineuil. Il prévoit l'établissement d'un concours de maîtrise d'œuvre, un budget estimé à 10,5M € et un calendrier de travaux compris entre le 3^e trimestre 2027 et le 3^e trimestre 2029. L'AP relative à la passerelle sur la Loire a été mise à niveau.

En fonctionnement, les AE support des conventions pluriannuelles à intervenir, avec les [centres intercommunaux d'action sociale \(CIAS\)](#), dans le domaine du suivi délégué des allocataires du RSA et de l'action sociale territoriale ont été renouvelée, notamment dans le cadre de la nouvelle convention pluriannuelle 2025-2029 adoptée lors de la commission permanente de ce jour.

Bilan 2024 du projet de mandat « le Loir-et-Cher en action 2022-2028 »

Structuré en quatre axes stratégiques pour un Loir & Cher plus attractif, durable, innovant et solidaire, le [projet de mandat « Loir & Cher en action 2022-2028 »](#) fixe le cap de la collectivité jusqu'en 2028. Sur les 30 actions spécifiques portées par cette feuille de route, 20 sont aujourd'hui mises en œuvre, 8 sont en conception et 2 sont différées.

Ce projet de mandat a été traduit et complété par les services du conseil départemental dans un projet d'administration qui, en 41 projets complémentaires, met l'accent depuis sa mise en œuvre sur le renforcement de l'innovation et de la transversalité au sein des services départementaux. Sur ces 41 projets complémentaires, 27 sont déjà opérationnels, 9 sont en conception, 4 ne sont pas encore commencés et un est différé.

L'année 2025 verra la poursuite des projets menés à bien en 2024 et le démarrage de nouveaux projets structurants menés avec l'attention nécessaire quant à la sauvegarde de la santé financière du département.

Rapport de la Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire relatif au contrôle des comptes et de la gestion du département sur les exercices 2018 et suivants

Fin octobre dernier, la Chambre régionale des comptes du Centre-Val de Loire a remis son rapport comportant ses observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion du département sur les exercices 2018 et suivants réalisé entre septembre 2023 et avril 2024. Conformément à la réglementation, il a été présenté à l'assemblée délibérante. Le rapport sera rendu public par le Chambre régionale des comptes.